
L'Entente stratégique russo-iranienne: une menace pour la sécurité ?



Clément Therme

Mai 2006

L'Ifri est un centre de recherche et de débat sur les principales questions de politique internationale et d'économie. Présidé par Thierry de Montbrial depuis sa fondation en 1979, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi 1901).

En 2005, l'Ifri a ouvert une branche européenne à Bruxelles. Eur-Ifri est un *think tank* dont les objectifs sont d'enrichir le débat européen par une approche interdisciplinaire, de contribuer au développement d'idées nouvelles et d'alimenter la prise de décision.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Remerciements

La carte en couverture de la collection a été offerte gracieusement à l'Ifri par Philippe Rekacewicz et retravaillée par les soins de Gilles Guidieri.

© Tous droits réservés, Ifri, 2006 - www.ifri.org

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00 - Fax: 33 (0)1 40 61 60 60

Eur-Ifri
22-28 Avenue d'Auderghem
1040 - Bruxelles, Belgique
Tél. : +(32) 2 238 51 10

En dépit d'ententes ponctuelles, l'Iran et la Russie ont eu des relations le plus souvent fondées sur un sentiment de méfiance voire d'hostilité¹. Cependant, après la chute du Shah et quelques hésitations, les deux pays sont devenus des partenaires au début des années 90. La nature de leur relation - une entente stratégique fondée sur des intérêts convergents - a été, depuis lors, un sujet de préoccupation de toutes les administrations américaines, en raison notamment de leur crainte de voir Téhéran se doter de l'arme nucléaire. Mais si les interrogations concernant les ambitions nucléaires iraniennes sont désormais partagées par la majorité des États de la communauté internationale, la responsabilité de la Russie dans ces avancées est sujette à controverses. L'asymétrie de puissance permet à Moscou de ne pas s'engager aux côtés de Téhéran lorsque les intérêts russes et iraniens ne concordent pas. En effet, malgré la désintégration de l'URSS, qui a entraîné un rééquilibrage du rapport de force en faveur de Téhéran, la Russie post-soviétique dispose de nombreux partenariats stratégiques alors que la République islamique se trouve isolée au sein de la communauté internationale.

Par ailleurs, le 8 mars 2006, le Conseil de sécurité de l'ONU a été formellement saisi du dossier nucléaire iranien par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). A la suite de l'échec de la médiation de la *troïka* mandatée par le Conseil européen, celle de la Russie dans la résolution du contentieux semble compromise. Même si Téhéran dépend largement de Moscou pour la réalisation de son programme nucléaire civil et ses achats d'armes, les dirigeants iraniens ne semblent pas prêts à faire de réelles concessions permettant une solution négociée. Enfin, l'alignement de Pékin sur Moscou renforce sa position diplomatique prônant l'apaisement au Conseil de sécurité.

Pour comprendre les éléments qui déterminent la position adoptée par la Russie sur la question nucléaire iranienne, il convient d'analyser en premier lieu la construction du partenariat russo-iranien ainsi que ses manifestations au niveau régional, au Caucase, en Asie centrale et en Afghanistan. Nous verrons ensuite les motivations des deux parties à instaurer des coopérations militaires et nucléaires civiles avant d'évaluer dans quelle mesure la nature de ce partenariat peut représenter une menace pour la sécurité régionale et internationale. Enfin, nous étudierons le rôle de la Russie dans la gestion diplomatique de la question nucléaire iranienne.

Une inimitié historique dépassée par une convergence d'intérêts régionaux

Vers la mise en place de l'entente stratégique

A partir du XIX^e siècle, l'Iran a été l'un des enjeux principaux de la rivalité entre les Empires russe et britannique. L'influence russe s'est

¹ Concernant une période de bonne entente entre Iraniens et Russes, voir Rudi Matthee, « Anti-Ottoman Concerns and Caucasian Interests : Diplomatic Relations Between Iran and Russia, 1587-1639 » in *Safavid Iran and her Neighbors*, Michel Mazzaoui (edited by), University of Utah Press, 2003, pp. 101-128.

d'ailleurs maintenue pendant la première partie du XX^e siècle et plus particulièrement après l'entrée en guerre de la Russie aux côtés des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale. L'Armée rouge occupe alors le nord de l'Iran. Puis, dans les années 1980, l'ambiguïté de la politique soviétique par rapport au conflit irako-iranien suscite également la colère de Téhéran. Cependant, compte tenu de l'orientation anti-américaine et tiers-mondiste de la politique extérieure iranienne post-révolutionnaire, l'Iran s'est progressivement rapproché de Moscou.

Le soutien de l'URSS à la révolution islamique

L'échec de l'indépendance de l'éphémère République autonome d'Azerbaïdjan en 1946, soutenue par l'URSS et combattue par Washington, consacre la domination américaine sur l'Iran et cela jusqu'à la révolution islamique en 1979². Ce changement de régime est perçu positivement par Moscou. L'Iran impérial était en effet l'un des principaux alliés des Américains au Moyen-Orient, une situation inacceptable pour les membres du *Toudeh*, le Parti communiste iranien, qui faisait partie du mouvement révolutionnaire. Les Soviétiques soutiennent les révolutionnaires, espérant la marginalisation du pouvoir politique du clergé au profit de communistes inféodés à Moscou. Cette tactique échoue car la partie la plus radicale du clergé, après avoir évincé les forces politiques révolutionnaires les plus modérées avec le soutien du *Toudeh*, décide l'élimination des communistes en 1983 ; ils sont en effet perçus comme une menace à l'indépendance de l'Iran vis-à-vis de l'URSS³. Cet épisode illustre la tradition d'ingérence de la Russie impériale, puis soviétique, dans les affaires internes iraniennes.

Après le retrait de l'Armée rouge d'Afghanistan et à la fin de la Première guerre du Golfe (1980-1988), Téhéran et Moscou franchissent un nouveau pas dans leurs relations, jusqu'alors erratiques, en mettant en place des coopérations bilatérales dans les domaines militaires puis dans celui du nucléaire civil. Leur entente se renforce également grâce à des intérêts communs au Caucase, en Asie centrale et en Afghanistan.

Face à la crainte, ressentie par les autorités des nouveaux États indépendants, du Caucase et d'Asie centrale de l'expansionnisme révolutionnaire iranien, Téhéran se positionne comme une puissance régionale responsable. Des relations de bon voisinage sont établies entre Téhéran et ses nouveaux voisins du Nord sur des bases plus pragmatiques qu'idéologiques. La Russie se trouve dans une position où l'entente avec Téhéran apparaît comme favorable à ses intérêts dans l'espace post-soviétique. En effet, la volonté russe de faire de l'ancien espace soviétique une chasse gardée converge avec l'anti-américanisme de Téhéran. Par conséquent, la diplomatie russe joue la carte iranienne dans sa lutte d'influence avec Washington mais aussi face à la menace islamiste extrémiste sunnite au Caucase, en Asie centrale et en Afghanistan.

² Voir Kenneth M. Pollack, *The Persian Puzzle. The Conflict Between Iran and America*, Random House, New York, 2004, pp. 72-140.

³ L'arrestation des dirigeants du *Toudeh* s'est accompagnée de l'expulsion de nombreux diplomates soviétiques.

La *realpolitik* de Téhéran face à la politique caucasienne de la Russie

Le premier changement significatif dans la politique extérieure iranienne post-révolutionnaire se dessine dans la politique régionale vis-à-vis de l'ancien espace soviétique ; Téhéran faisant le choix de l'alignement sur les positions de la diplomatie russe ou, du moins, adoptant une neutralité bienveillante à son égard.

En fait, l'Iran se préoccupe du maintien de l'influence russe par crainte d'une déstabilisation régionale par l'affirmation de nationalismes à base ethnique. L'indépendance de l'Azerbaïdjan est perçue à Téhéran comme une menace sur l'intégrité territoriale du pays⁴. Cette politique pragmatique se reflète par le soutien qu'il apporte à l'Arménie chrétienne dans le conflit du Haut-Karabakh qui l'oppose à l'Azerbaïdjan chiite. Une conférence s'est d'ailleurs tenue à Téhéran en mai 1992 entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. La Russie, qui soutient également l'Arménie, a ensuite pris le relais de la médiation iranienne sans parvenir à plus de résultats. L'approche commune russo-iranienne de cette question s'explique également par leur volonté conjointe de lutter contre les influences régionales des États-Unis et de la Turquie. Celle-ci, allié indéfectible de Washington jusqu'à son intervention en Irak, peut influencer sur le jeu diplomatique au Caucase. La crainte d'Ankara de voir les Kurdes d'Irak s'organiser en entité politique autonome pourrait avoir comme conséquence indirecte un rapprochement avec Téhéran et Moscou sur les questions régionales⁵.

Mais c'est incontestablement l'attitude de retenue adoptée par Téhéran face à la politique russe en Tchétchénie qui a été déterminante dans l'instauration d'une relation de confiance. L'Iran a ainsi abandonné le principe proclamé de la solidarité islamique⁶ au profit d'une attitude de neutralité passive. La position officielle iranienne est en effet de considérer la crise tchétchène comme une affaire interne à la Fédération de Russie, position conforme aux intérêts nationaux iraniens. Pour comprendre l'attitude de Téhéran sur cette question, il faut se rappeler le caractère presque indispensable de la coopération militaire et nucléaire civile développée avec la Russie, ainsi que l'opposition de l'Iran chiite aux combattants tchétchènes sunnites, la crainte, enfin, que les minorités ethniques iraniennes expriment des tendances séparatistes sur le modèle tchétchène⁷. L'expression de la solidarité islamique s'est d'ailleurs limitée à l'envoi d'aide humanitaire aux réfugiés tchétchènes en Ingouchie⁸.

⁴ L'Iran est en effet une nation multi-ethnique composée notamment d'une minorité kurde et d'une minorité azérie représentant respectivement environ 7 % et 24 % de la population.

⁵ Voir Fiona Hill et Omer Taspinar, « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo », *Russie. Neï. Visions*, n°8, janvier 2006, consultable sur www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/russie_cei_visions_1111752534925/publi_P_publi_rus_hill_taspinar_1136808715974

⁶ Brenda Shaffer, « Is there a Muslim Foreign Policy? The Case of the Caspian », *Current History*, vol. 101, n° 658, novembre 2002, pp. 382-387.

⁷ William Samii, « Iran and Chechnya : Realpolitik at Work », *Middle East Policy*, Vol. VIII, n° 1, mars 2001, pp. 48-57.

⁸ A ce propos on peut lire « Iran to Send Humanitarian Aid to Chechnya », *IRNA*, 15 août 2000 et « Iran Sends Humanitarian Aids to Chechnya », *Tehran Times*, 3 mars 2001.

Cette politique de neutralité bienveillante face à la question tchétchène a aussi permis le renforcement du « lobby pro-iranien »⁹ au sein des élites russes. Ainsi, la décision prise, à la fin de l'année 2000, de dénoncer l'accord Gore-Tchernomyrdine de 1995 qui bloquait la coopération militaire et nucléaire civile russo-iraniennes, serait une conséquence indirecte de la position iranienne à l'égard de la politique russe en Tchétchénie. Pour les dirigeants russes, l'entente avec l'Iran a une dimension symbolique incontestable dans la lutte conduite contre ce que Moscou perçoit comme la « menace islamiste » sur le flanc sud de son territoire. Mais cette entente a aussi ses limites, comme le montrent les négociations sur le statut juridique de la mer Caspienne et les débuts de la crise au Tadjikistan.

Une entente à l'épreuve d'intérêts divergents dans la région de la Caspienne

La question du partage des ressources énergétiques de la mer Caspienne a été au cœur du débat juridique provoqué par la disparition de l'URSS en 1991. L'Iran et la Russie ont tout d'abord adopté une position commune défendant le principe du *condominium*. Cette dernière s'appuyait sur une définition de la mer Caspienne en tant que lac international. Ce régime prévoyait une exploitation commune des ressources maritimes qui aurait alors été « placée sous contrôle d'une autorité internationale regroupant tous les États riverains, les décisions étant prises à l'unanimité »¹⁰. L'accord de tous les États aurait été requis, chacun disposant d'un droit de veto¹¹. L'opposition de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan à cette solution était un obstacle difficilement surmontable pour Téhéran et Moscou. A la fin des années 1990, la volonté russe d'améliorer ses relations avec ces deux républiques s'est traduite par la signature d'accords bilatéraux avec Astana et Bakou, respectivement en 1998 et 2001. Ils ont officialisé le changement de position de Moscou qui accepte *de facto* le partage des ressources maritimes en zones économiques exclusives dont la superficie correspond à la longueur des côtes. Cette solution juridique pénalise Téhéran qui n'obtiendrait, dans cette hypothèse, au mieux que 14 % de la superficie totale de la mer Caspienne¹². Par conséquent, Téhéran milite, sans grand succès, en faveur d'un partage à égalité, soit une zone de 20 % de la surface maritime totale pour chaque État riverain. L'attitude de la Russie dans cet *imbroglio* juridique illustre la fragilité du partenariat russo-iranien : l'émergence d'intérêts contradictoires entre les deux partenaires peut à tout moment remettre en cause leur entente.

Cette opposition ne signifie d'ailleurs pas l'abandon de la coopération russo-iranienne dans l'espace caspien. En effet, la volonté

⁹ Dimitri V. Trenin, Aleksei V. Malasenko, Anatol Lieven, *Russia's Restless Frontier. The Chechnya Factor in Post-Soviet Russia*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington D.C., 2004, p. 186.

¹⁰ Mohammad-Reza Djallili, Thierry Kellner, *Géopolitique de l'Asie centrale*, PUF, Paris, 2003.

¹¹ Voir Barbara Janusz, Stiftung Wissenschaft, « The Caspian Sea. Legal Status and Regime Problems », *Briefing Paper*, Chatham House, 22 août 2005. A consulter sur

www.chathamhouse.org.uk/viewdocument.php?documentid=6141

¹² Voir Romain Yakemptchouk, *Les hydrocarbures de la Caspienne. La compétition des puissances en Asie centrale*, Bruylant, Bruxelles, 1999, pp. 105-106.

russe, manifestée en octobre 2005, d'intégrer Téhéran dans son projet de création de forces visant à sécuriser la zone¹³, *Caspian Force* (CASFOR), montre une fois de plus la convergence des intérêts russo-iraniens. Ce projet est en effet concurrent du projet américain de *Caspian Guard*¹⁴ qui poursuit les mêmes objectifs sécuritaires : la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues principalement.

La volonté d'intégrer l'Iran dans la CASFOR s'inscrit aussi dans le cadre plus global du renforcement des coopérations militaires russo-iraniennes. Ce choix pourrait être un geste diplomatique calculé, une monnaie d'échange pour les concessions iraniennes sur le dossier nucléaire¹⁵. Par ailleurs, Téhéran, qui possède la seconde force navale de la Caspienne après Moscou, a intérêt à adopter une position en accord avec les exigences russes. La modernisation de ses forces navales dépend presque exclusivement de la Russie.

Les deux puissances partagent, on le voit, le même souci de renforcement de la stabilité régionale, même si la nature asymétrique de leur relation permet parfois à la politique régionale russe d'aller à l'encontre des intérêts iraniens. Enfin, outre leur rejet commun de l'hégémonisme américain, l'entente russo-iranienne s'est aussi construite autour de la lutte contre l'extrémisme islamiste sunnite.

Les crises tadjike et afghane

En Asie centrale, les médiations successives de Téhéran et de Moscou ont largement contribué à mettre fin à la guerre civile tadjike (1992-1997). Initialement, les Iraniens soutenaient la tendance d'inspiration islamiste et les Russes la faction rivale néo-soviétique. Le risque d'une intensification du conflit et de la déstabilisation de la frontière tadjiko-afghane, lieu de transit de l'islamisme radical, d'armes et de drogues, ont conduit les deux partenaires à rechercher un compromis. L'Iran a exercé des pressions visant à modérer les responsables de l'opposition islamiste tadjike réfugiés sur son territoire et des accords de paix ont été signés sous l'égide de Moscou en 1997.

Ils sont d'ailleurs conclus, alors que Moscou et Téhéran craignent une déstabilisation régionale et plus particulièrement du Tadjikistan à partir de l'Afghanistan, après l'arrivée des Talibans au pouvoir. A l'époque, ils constituent une menace pour les intérêts des Russes et des Iraniens qui soutiennent les forces d'opposition de Massoud en leur fournissant notamment une aide militaire¹⁶. Alors que Téhéran accuse Washington d'utiliser le régime taliban pour renforcer son isolement dans le cadre de la politique du *dual containment*, mise en place à partir de 1993, la coopération avec la Russie se trouve être la meilleure solution pour Téhéran. Russes et Iraniens ne partagent pas l'analyse américaine qui sous-estime, à ce moment-là, la menace que représentent les Talibans.

¹³ « Putin Proposes to Include Iran in Planned Caspian Security Forces », *RFE/RL*, 25 octobre 2005, <www.rferl.org/newsline/2005/10/251005.asp> .

¹⁴ Voir Annie Jafalian, « Vers une militarisation de la mer Caspienne ? Le projet de Casfor », *Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 30 octobre 2005, <www.frstrategie.org>.

¹⁵ « USA and Iran Alternate in Moscow », *Kommersant*, 24 octobre 2005 ; sur le dossier nucléaire, voir *infra*.

¹⁶ Ahmed Raschid, *L'ombre des Talibans*, Autrement, Paris, 2001, p. 88.

Par ailleurs, la coopération russo-iranienne est également présente dans l'une des principales organisations régionales centrasiatiques, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). En 2005, Moscou a en effet soutenu la demande de Téhéran de participer, en qualité d'observateur, aux travaux de cette organisation qui a pour but de lutter contre le terrorisme régional. Ainsi, l'entrée de l'Iran en Asie centrale s'effectue toujours par la « porte russe »¹⁷ et l'extension de l'influence iranienne dans cet espace dépend le plus souvent du bon vouloir de Moscou.

En définitive, l'entente russo-iranienne s'est d'abord bâtie autour d'intérêts partagés et de préoccupations régionales communes qui ont permis d'instaurer une plus grande confiance entre les deux partenaires. Cette relation ne peut pas être comprise sans une analyse du rapport client/fournisseur qui la régit ; l'Iran étant un client très important des secteurs stratégiques russes tels que l'armement, le nucléaire civil et l'aéronautique.

Nature et raisons de la coopération entre Téhéran et Moscou

La mise en place des coopérations militaires russo-iraniennes

La coopération militaire russo-iranienne a été initiée à l'époque soviétique¹⁸. La politique traditionnelle de l'URSS était d'utiliser les ventes d'armes comme un instrument visant à renforcer son poids sur la scène moyen-orientale afin d'être en mesure de rivaliser avec les États-Unis¹⁹.

Après l'implosion du bloc soviétique, la politique russe au Moyen-Orient s'est définie en fonction de l'influence de groupes de pression internes : les secteurs de l'énergie et de la défense essentiellement²⁰. En effet, les crises économiques récurrentes tout au long des années 1990 en Russie ont eu pour conséquence la dépendance de plus en plus forte des industries de défense par rapport au marché extérieur. La survie de ces entreprises dépend presque exclusivement des exportations d'équipements et de technologies militaires, ce qui explique la hiérarchisation des objectifs définis en matière de politique étrangère : la priorité revient aux intérêts économiques nationaux. Ceux-ci concordent avec la volonté iranienne de réformer ses forces militaires après huit ans de guerre contre le régime de Saddam Hussein.

¹⁷ Edward A. O'Connor, « Russian-Iranian Relations : Outlook for Cooperation with the "Axis of Evil" », *Strategic Insights*, Vol. IV, Issue 8, août 2005, www.ccc.nps.navy.mil/si/2005/Aug/o'connorAug05.asp.

¹⁸ Les premiers experts militaires soviétiques sont arrivés en Iran en 1967. Lors de la Première guerre du Golfe, les premiers achats d'armes et de technologies militaires importants de la République islamique à l'URSS s'expliquent par l'embargo imposé par les pays occidentaux à l'Irak et à l'Iran. Voir Sergey Minasian, « Russia-Iran : Military-Political Cooperation and its Prospects », *Central Asia and the Caucasus*, n° 5, 2003, p. 107

¹⁹ Voir R. D. McLaurin, *The Middle East in Soviet Policy*, Lexington Books, Toronto, 1975, pp. 39-43

²⁰ Lire Richard D. Sokolsky, Eugene B. Rumer, « The Role of Outside Powers » in Richard D. Sokolski (ed.), *The United States and the Persian Gulf. Reshaping Security Strategy for the Post-Containment Era*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University Press, Washington D.C., 2003, pp. 123, www.ndu.edu/inss/books/Books_2003/Persian_Gulf/Persian.pdf.

Dans un contexte géostratégique nouveau marqué par le retrait des troupes russes d'Afghanistan et la fin de la Première guerre du Golfe, l'ayatollah Khomeyni, par un message personnel adressé au chef du Kremlin, relance les relations diplomatiques au début de l'année 1989²¹. Ce geste est accueilli favorablement par Moscou qui signe, en juin, plusieurs accords, dont un de coopération militaire, permettant à l'Iran d'acheter des avions militaires de dernière génération à Moscou²². Les ambitions militaires de la République islamique répondent à une volonté du gouvernement « d'en arriver à l'indépendance en matière d'armement »²³. En outre, après la destruction de la machine militaire irakienne lors de la Seconde guerre du Golfe en 1991, le leadership régional iranien s'est trouvé considérablement renforcé. Cette nouvelle situation n'affecte pas la volonté des dirigeants iraniens de poursuivre d'ambitieux programmes de réarmement.

Pour les dirigeants iraniens, la fin de la guerre froide signifie l'émergence d'un environnement international hostile car dominé par l'hyperpuissance américaine. Le nouveau système international rend plus difficile pour les « États faibles » la création d'organisations comme celle des non-alignés²⁴.

Par ailleurs, le programme de réarmement, initié en 1989, s'accélère après la dislocation de l'URSS, afin d'adapter les forces armées à un nouvel environnement régional particulièrement instable. Les dirigeants iraniens ont conçu leur programme de réarmement en tenant compte des nouveaux défis sécuritaires liés à l'émergence des nouveaux États d'Asie centrale et du Caucase. En revanche, ils n'étaient pas en mesure de faire face au défi sécuritaire que représente, pour la République islamique, l'affirmation de l'hyperpuissance américaine.

D'autres accords militaires ont été conclus entre la République islamique et l'URSS pendant les années 1990 et 1991. L'Iran a ainsi pu acheter ses premiers sous-marins, renouant ainsi avec une vieille ambition iranienne de domination des eaux du Golfe et de la mer d'Oman²⁵. De nombreux autres équipements militaires ont également été acquis.

²¹ *Le Monde* du 28 février 1989.

²² Robert O. Freedman, « Russian-Iranian relations under Yeltsin », *The Soviet and Post-Soviet Review*, n° 3, 1998, p. 269. Selon l'auteur, le rapprochement russo-iranien a été voulu par le président Gorbatchev : « Après avoir d'abord soutenu l'Iran puis l'Irak dans la guerre Iran-Irak, en juillet 1987 Gorbatchev a clairement choisi de soutenir l'Iran ».

²³ Pierre M. Gallois, « Défense : vers une stature internationale », *Géopolitique*, n°63, janvier 1999, p. 89.

²⁴ Dov Waxman, « The Islamic Republic of Iran. Between Revolution and Realpolitik », *Conflict Studies*, avril 1998, p. 15.

²⁵ Pierre M. Gallois, « Défense : vers une stature internationale », *op. cit.*, p. 90.

Iran : principales armes souhaitées et acquises, 1989-2000

	Quantité souhaitée	Quantité acquise
Chars	1000-1500	526
Véhicules de combat d'infanterie	1000-1500	413
Artillerie	200-300	108+
Avions de combat	100-200	72
Vaisseaux de guerre	10-15	13

Source : Michael Eisenstadt, « The Armed Forces of the Islamic Republic of Iran: An Assessment », *MERIA*, n° 1, March 2001.

Toutefois, l'état des finances de la République islamique n'a pas permis à Téhéran d'honorer le contrat qui portait sur des ventes d'armes signé à Moscou en juillet 1991. Ces difficultés de paiement ont eu pour effet la suspension des livraisons²⁶. Au-delà de ces difficultés financières, l'accord Gore-Tchernomyrdine de 1995 est un véritable camouflet pour les dirigeants iraniens. Les Russes ont, dans un premier temps, cédé à la pression américaine qui considère l'Iran comme un État « voyou ». Finalement les dirigeants russes reviendront sur cet engagement en novembre 2000, pour la plus grande satisfaction de Téhéran.

Il s'agit avant tout pour Moscou d'établir des liens commerciaux, même si la dimension politique est loin d'être négligeable ; le ministre russe de la Défense, Igor Sergeev, a d'ailleurs déclaré que la reprise de la coopération militaire n'était pas destinée « à porter préjudice à un pays tiers »²⁷, allusion implicite à l'opposition des États-Unis à toute coopération militaire avec l'Iran. Dans le domaine militaire, on l'aura compris, les intérêts russes et iraniens se rejoignent : en raison des sanctions américaines, la Russie est le seul grand vendeur d'armes ou fournisseur de technologie nucléaire civil. Moscou est en effet la seule puissance nucléaire reconnue par le Traité de non-prolifération (TNP) qui accepte de coopérer avec Téhéran dans ce domaine.

La coopération en matière de nucléaire civil

Depuis le milieu des années 1990, la Russie apporte une assistance décisive au programme nucléaire civil iranien dont le marché représente un débouché pour ce secteur de l'économie russe en crise. La possibilité d'accéder à de nouveaux marchés est limitée du fait du faible nombre de clients potentiels. De plus, le programme nucléaire iranien est très attractif pour les entreprises russes ; c'est un programme ambitieux, l'Agence de l'énergie atomique iranienne ayant le projet de construire plusieurs réacteurs et de nouvelles centrales même si le programme est pour le moment dépendant d'une assistance extérieure (formation de

²⁶ Sergey Minasian, « Russia-Iran: Military-Political Cooperation and its Prospects », *op. cit.*, p. 109.

²⁷ « Iran, Russia Say 1995 U.S.-Russian Agreement Dead, We Will Continue Military Cooperation », *Tehran Times*, 30 décembre 2000.

techniciens iraniens en Russie, présence de nombreux ingénieurs russes en Iran).

L'embargo américain entraîne également des sanctions contre les institutions russes qui coopèrent avec l'Agence de l'énergie atomique iranienne. Si cette politique n'a pas entièrement porté ces fruits, elle a néanmoins permis de ralentir et de restreindre la coopération russo-iranienne. Depuis 1997, elle a également mis fin à la coopération nucléaire sino-iranienne.

L'échec relatif de Washington à stopper la coopération russo-iranienne dans le nucléaire civil s'explique en partie par des raisons internes à la Russie. En effet, le secteur de l'énergie atomique russe jouissait, tout au long de la décennie 1990, d'une autonomie institutionnelle. Le ministère de l'énergie atomique (Minatom) avait une influence significative sur les décisions de politique étrangère. Après l'arrivée de Vladimir Poutine à la présidence, le Minatom a été dissout et remplacé par l'Agence pour l'énergie atomique qui fait désormais partie du ministère de l'Industrie et de l'Énergie²⁸. Finalement, cette réorganisation s'est traduite par une plus grande cohérence dans la mise en œuvre de la politique extérieure.

Le premier contrat russo-iranien pour la construction de la centrale nucléaire de Boucheir²⁹ est signé en 1995, pour un montant estimé entre 800 millions et 1 milliard de dollars³⁰. Les dissimulations iraniennes³¹ révélées à la presse par un groupe d'opposition iranien pour la première fois en 2002 et le problème du caractère « dual » de certaines technologies utilisées dans le nucléaire civil ont compliqué la position de Moscou. Un second contrat conclu en février 2005 tient compte des préoccupations internationales car il dispose que le combustible nécessaire au fonctionnement de la centrale de Boucheir sera fourni par des entreprises russes et retraité sur place³². Les dirigeants russes considèrent donc qu'ils prennent en compte les préoccupations internationales dans leurs coopérations avec l'Iran.

La coopération spatiale

Le lancement d'un satellite iranien *Sinah 1*³³, le 27 octobre 2005, depuis la base de Plisetsk avec un lanceur russe (*Kosmos 3-M*) illustre une nouvelle forme de coopération. Elle débute, en janvier 2003, au moment où Ali Shamkhani, ministre de la Défense iranien, annonce que son pays serait le « premier Etat islamique à envoyer, avec son propre système de

²⁸ Voir Christopher Madison, « Putin Reshuffles Atomic Ministry Again », *Arms Control Today*, juin 2004, p. 45.

²⁹ Ce projet avait été mis en place à l'époque du Shah avec l'aide des Allemands et des Français. La construction avait été interrompue au lendemain de la révolution de 1979 et le site de Boucheir a été bombardé à plusieurs reprises pendant la guerre Iran-Irak.

³⁰ L'assistance russe ne prend effet qu'en 2000 après que Vladimir Poutine ait dénoncé l'accord Gore-Tchernomyrdine. Voir Vladimir A. Orlov Et Alexander Vinnikov, « The Great Guessing Game: Russia and the Iranian Nuclear Issue », *The Washington Quarterly*, printemps 2005, pp. 49-66.

³¹ Voir *infra*.

³² Voir Anton V. Khlopkov, « Will the Iranian Atom Become a Persian Carpet for Russia », *Arms Controls and Security Letters*, n°3 (159), Pir Center, mai 2005, <www.pircenter.org/data/publications/acl3-2005.html>

³³ Ce satellite a été construit par l'entreprise russe Polyot, voir à ce sujet, « First Iranian satellite launched », *BBC news*, 27 octobre 2005, <news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/4381436.stm>

lancement, un satellite conçu en Iran »³⁴. Cet objectif affiché par Téhéran pouvait menacer la coopération militaire et nucléaire civile russo-iranienne en raison de l'hostilité de Washington à la réalisation d'un programme spatial indépendant.

La mise en place de cette coopération pose également la question de l'embargo de Washington puisque, la législation américaine³⁵ prévoit des sanctions économiques unilatérales contre les entreprises étrangères qui coopèrent avec Téhéran dans des secteurs jugés sensibles. Cette politique, visant clairement à restreindre les possibilités de coopération économique entre l'Iran et des pays tiers, suscite la réprobation des partenaires économiques de l'Iran³⁶.

L'industrie aérospatiale russe, qui contrôle 45 % du marché de lancements de satellites, s'efforce de préserver son *leadership*³⁷. L'intérêt financier, qui conditionne le maintien de la coopération russo-iranienne dans le domaine spatial, pourrait être remis en cause si des sanctions financières américaines affectant les entreprises russes étaient décidées. La vocation du satellite *Sinah 1* est bien civile, puisqu'il est destiné à contrôler les ressources naturelles et à prévenir des catastrophes, le territoire iranien se trouvant dans une zone d'intense activité sismique.

L'état d'avancement réel du programme demeure fort éloigné des ambitions iraniennes d'acquisition d'une capacité de lancement et de construction de satellites sans assistance extérieure logistique ou technologique³⁸. Par conséquent, en l'absence d'alternative commerciale réaliste, l'intérêt de Téhéran à préserver sa coopération spatiale avec Moscou est primordial. Par ailleurs, les technologies nécessaires à la mise en orbite de satellites étant identiques à celles utilisées pour le lancement des missiles, les craintes quant aux objectifs militaires de Téhéran s'accroissent. Dans ce contexte, la coopération militaire russo-iranienne est d'autant plus problématique du point de vue de Washington et de Tel Aviv notamment. En effet, si l'intérêt des deux partenaires à développer leurs coopérations spatiales, militaires et nucléaires civiles est incontestable, leur caractère stratégique peut potentiellement représenter une menace pour la sécurité régionale et internationale.

³⁴ Citée par Ivan Safrono, Mikhail Zygar, « Natural Satellite of Russia », *Kommersant*, 2 février 2005.

³⁵ Des sanctions sont prévues par la loi sur la non-prolifération des armes de 1992 et la loi d'Amato de 1996, voir Mohammad Reza Djalili, *Géopolitique de l'Iran*, Éditions Complexe, Bruxelles, 2005, p. 109.

³⁶ Pour la condamnation des gouvernements indien, chinois et autrichien dont les entreprises ont été victimes de sanctions américaines, voir « US Penalty for Iran Sales Wrong », *BBC News*, 31 décembre 2005, <news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/4564698.stm>

³⁷ « Space Programs are Russia's National Asset », *RIA Novosti*, 28 décembre 2005

³⁸ Yiftah S. Shapir, « The Spirit is Willing... Iran's Effort to Conquer Space », *Tel-Aviv Notes*, Jaffee Center for Strategic Studies, 8 novembre 2005, <www.tau.ac.il/jcss/tanotes/TAUnotes152.doc>

Des coopérations « illégales » représentant une menace pour la sécurité régionale et internationale ?

Une menace militaire iranienne conventionnelle ?

L'idée selon laquelle l'Iran menace la sécurité régionale s'appuie sur plusieurs points. Tout d'abord, la conviction selon laquelle l'Iran serait sur le point de se doter d'armes nucléaires. Ensuite, la mise en accusation de la Russie pour ses coopérations militaires avec la République islamique ; celles-ci pourraient permettre à l'Iran de renforcer ses capacités militaires conventionnelles mais aussi, et surtout, d'acquérir de nouvelles technologies militaires dans le domaine balistique notamment³⁹. Or, le programme balistique iranien a essentiellement bénéficié de transferts technologiques en provenance du Pakistan et de Corée du Nord⁴⁰. Enfin, la faiblesse des forces militaires conventionnelles ne permet pas, de prime abord, de conclure à une menace iranienne pour la sécurité régionale.

Partant, Moscou décide, en novembre 2000, de relancer la coopération militaire avec Téhéran. Au lendemain de la Première guerre du Golfe, le manque de moyens financiers disponibles avait été un frein à l'amélioration de l'état des forces armées et de leurs équipements en armes conventionnelles. L'ambition iranienne de devenir une puissance militaire régionale de premier rang est d'ailleurs en porte à faux avec la faiblesse de ses forces armées en matière d'armement conventionnel⁴¹. Pour les dirigeants de la République islamique, il est donc impératif de renforcer ses capacités militaires ; c'est ainsi que l'Iran devient au début des années 2000 le troisième importateur d'armes russes après l'Inde et la Chine.

	Achats d'armes à la Russie sur la période 2000-2004*
Chine	11 112
Inde	6 649
Iran	1 678
Algérie	1 064

* en millions de dollars américains prix constant 1990, source : *SIPRI Yearbook 2005. Armaments, Disarmament and International Security*, Stockholm International Peace Research Institute, Oxford University Press, 2005.

Sous la présidence de Mohammad Khatami, les factions conservatrice et réformatrice se sont d'ailleurs toujours accordées sur la nécessité de renforcer les forces armées. A travers le réarmement,

³⁹ Voir « Iranian Weapons Programs : The Russian Connection », Committee on Foreign Relations, 5 octobre 2000, <www.fas.org/irp/congress/2000_hr/hr_100500.html>

⁴⁰ Pour le détail des transferts technologiques qui ont été utilisés pour la conception des différents missiles iraniens, voir le site de la Federation of American Scientists.

⁴¹ Michael Eisenstadt, « The Armed Forces of the Islamic Republic of Iran : An Assessment », *MERIA*, n° 1, mars 2001, <meria.idc.ac.il/journal/2001/issue1/jv5n1a2.html>

l'objectif poursuivi est l'indépendance de l'Iran, l'un des dogmes fondateurs de la révolution islamique. La coopération militaire irano-russe a néanmoins connu un ralentissement entre 2001-2002. Les entreprises du complexe militaro-industriel russe ont été « déçues » par l'aggravation des problèmes financiers de la République islamique qui a ralenti la coopération militaire entre les deux partenaires⁴². L'accord commercial, signé le 14 mars 2001 à Moscou, au lendemain de la visite du Président iranien, Mohammad Khatami, n'a pas été entièrement honoré par Téhéran alors que Vladimir Poutine avait justifié la reprise des ventes d'armes par des « raisons économiques »⁴³.

Cette coopération suscite cependant des réticences pour une partie de la scène politique russe. Certains n'hésitent pas à affirmer qu'elle doit strictement se limiter à la fourniture d'armes, avec un contrôle accru visant à empêcher le transfert de technologies sensibles et à la coordination des politiques régionales. La raison invoquée par la partie des dirigeants politiques qui considèrent l'Iran comme une menace⁴⁴ est la sécurité de la Russie.

A l'inverse Il existe aussi un fort soutien à cette coopération, comme semble le montrer l'adoption par la Douma, en 1999, d'une résolution qui dénonce les interférences visant à empêcher les coopérations russo-iraniennes, tentatives qualifiées d'« illégales et d'inacceptables »⁴⁵. Pour la majeure partie des élites politiques russes, l'Iran est d'ailleurs considéré comme un partenaire qui n'est pas moins démocratique que certains alliés moyen-orientaux des États-Unis.

Les obstacles les plus importants pour la coopération irano-russe dans le domaine militaire ne proviennent pas de considérations de politique intérieure mais bien des pays occidentaux. Ces derniers expriment des préoccupations croissantes sur la violation des règles internationales relatives à la prolifération balistique, en raison notamment des possibilités d'utilisation de ces missiles comme vecteurs d'armes de destruction massive⁴⁶.

Les dirigeants russes affirment que les transferts de technologies militaires vers la République islamique respectent les engagements pris au niveau international. La Russie fait en particulier partie du Régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR)⁴⁷ depuis 1995. Le peu de transparence des transactions commerciales russo-iraniennes dans le domaine militaire ne permet pas d'étayer ou d'infirmer les accusations

⁴² Sergey Minasian, « Russia-Iran : Military-Political Cooperation and its Prospects », *op. cit.*, p. 110.

⁴³ Déclaration de Vladimir Poutine citée par François Bonnet, « Téhéran et Moscou sont déterminés à coopérer en dépit des protestations américaines », *Le Monde*, 15 mars 2001.

⁴⁴ Cette menace serait double : sur la sécurité de la Fédération de Russie car « l'aide militaire à l'Iran pourrait potentiellement réunir la menace extrémiste islamique interne et la menace externe créée par la présence d'un régime fondamentaliste musulman à Téhéran », Sergey Minasian, « Russia-Iran : Military-Political Cooperation and its Prospects », *op. cit.*, p. 110.

⁴⁵ Résolution « *On Broader Cooperation Between the Russian Federation and the Islamic Republic of Iran* », citée par Viktor Vishniakov, « Russian-Iranian Relations and Regional Stability », Vol.45, n°1, 1999, p. 153.

⁴⁶ The International Institute for Strategic Studies, « Iran's Ballistic Missiles », *Strategic Comments*, Vol. 9, n° 9, novembre 2003, <www.iiss.org/stratcom>, *The Guardian* du 4 janvier 2006.

⁴⁷ Créé en 1987 par le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, le régime de contrôle de la technologie des missiles est « un regroupement informel et volontaire de pays qui veulent empêcher la prolifération des vecteurs non pilotés d'armes de destruction massive et qui s'efforcent de coordonner les efforts de prévention à cet égard par le biais des régimes nationaux de licences d'exportation. », voir le site officiel du régime de contrôle, <www.mtcr.info/french/>

américaines et israéliennes de violations des engagements pris par Moscou au niveau international. A titre d'exemple, des rapports des services secrets américains affirment que la Russie a violé ses engagements pris dans le cadre du régime de contrôle de la technologie des missiles. La vente à l'Iran des technologies non spécifiées dérivées du SS4 (missile balistique sol-sol de portée intermédiaire), ainsi que le transfert de technologies à usage « dual » dans le cadre du projet iranien de satellite de télécommunication contreviendraient aux engagements internationaux de la Russie⁴⁸.

Il semble que l'ambitieux programme iranien de fabrication de missiles ait pu bénéficier d'apports technologiques russes. Des institutions russes ont, selon Brenda Schaffer, joué un rôle essentiel dans les avancées du programme balistique iranien : « the Moscow Aviation Institute, the Baltic State Technical University, and the Scientific Research and design Institute of Power Technology (NIKIET) »⁴⁹ font partie des institutions concernées. En 1998, certains instituts de recherche russes ont d'ailleurs fait l'objet de sanctions américaines visant à empêcher le transfert de technologies balistiques russes vers l'Iran⁵⁰.

Ce programme a surtout bénéficié des transferts de technologies sur le marché noir de l'armement en provenance de la Corée du Nord⁵¹, un programme lui-même initié par les Soviétiques. En effet, le missile iranien *Shahab 3* a été construit sur le modèle du *No-Dong* Nord coréen tout comme le *Ghauri* pakistanais. L'inquiétude internationale a été très forte au lendemain du lancement de la production du nouveau missile, car sa portée rend théoriquement possible une frappe contre Israël depuis le territoire iranien. Même si les dirigeants de la République islamique présentent ces avancées comme une amélioration des « capacités de défense de la République islamique »⁵², les craintes internationales sont avivées par le refus persistant du gouvernement iranien de reconnaître le droit à l'existence d'Israël et par la rhétorique agressive utilisée par le nouveau Président iranien contre « l'entité sioniste ».

La conclusion d'un contrat de vente de systèmes anti-missiles russes *Tor M-1* à l'Iran d'un montant d'environ 800 millions de dollars, le 4 décembre 2005, a été condamnée par Washington en raison de l'embargo unilatéral sur les ventes d'armes à l'Iran mais aussi par crainte d'un renforcement du système iranien de défense anti-missiles, un obstacle à la politique iranienne de Washington qui se refuse à abandonner l'option militaire pour bloquer le programme nucléaire iranien. Même si cette possibilité paraît très improbable en raison de son coût politique, d'autant plus élevé après l'expérience irakienne, elle n'en reste pas moins envisageable sur le plan militaire⁵³. Par ailleurs, Israël est préoccupé par

⁴⁸ Oksana Antonenko, « Russia's Military Involvement in the Middle East », *MERIA*, Vol. 5, n°1, Mars 2001 et Alex Wagner, « Bush, Putin Disagree on Russia-Iran Nuclear, Missile Cooperation », *Arms Control Today*, Juin 2002, p. 27.

⁴⁹ Brenda Shaffer, *Partners in Need. The Strategic Relationship of Russia and Iran*, The Washington Institute for Near East Policy, Washington, 2001.

⁵⁰ Paul Rivlin, *The Russian Economy and Arms export to the Middle East*, Memorandum n° 79, Jaffee Center for Strategic Studies, Novembre 2005, p. 38.

⁵¹ Ces transferts de technologie coréenne pourraient aussi s'effectuer par des intermédiaires russes, voir « L'Iran acquiert de la technologie militaire coréenne via Moscou », *Reuters*, 28 décembre 2005.

⁵² Déclaration du ministre iranien de la Défense, Ali Shamkhani, citée par *AFP*, « Téhéran annonce la production d'un nouveau missile », 25 janvier 2004.

⁵³ David E. Sanger, « A military option for Iran ? Yes », *The New York Times*, 22 janvier 2006.

l'utilisation des armes russes vendues au Moyen-Orient, qu'il s'agisse d'aide directe au Hizbollah ou du renforcement général de la puissance militaire iranienne⁵⁴. La coopération russo-iranienne dans le domaine du nucléaire civil est également dénoncée par les Américains et les Israéliens depuis sa mise en place. Afin de ne pas compromettre ses relations avec Washington et Tel-Aviv et de préserver le monopole russe sur le marché officiel du nucléaire iranien, Moscou travaille à dissiper les doutes de l'AIEA quant à la nature exclusivement civile du programme iranien. Les Russes considèrent enfin que la coopération nucléaire avec Téhéran ne pose pas de risques majeurs de prolifération. En effet, elle s'inscrit dans le cadre juridique et sous la surveillance des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La coopération nucléaire russo-iranienne : quelle justification juridique ?

Sur le plan juridique, ces coopérations ne semblent pas en contradiction avec les dispositions prévues par l'article IV du TNP : « Les parties au traité en mesure de le faire devront aussi coopérer en contribuant (...) au développement plus poussé des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ». Il consacre « le droit inaliénable de toutes les Parties au traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques »⁵⁵. La position diplomatique iranienne est, selon les apparences, conforme à la lettre du traité mais le débat n'étant pas tranché sur la nature ultime, pacifique ou militaire, des ambitions nucléaires iraniennes, le droit de l'Iran à maîtriser l'intégralité du cycle nucléaire civil est contesté par les Occidentaux.

Les doutes occidentaux se fondent sur l'ensemble des résolutions adoptées par l'AIEA depuis 2002. Les Iraniens ont omis d'informer l'AIEA d'une partie de leurs activités nucléaires ce qui les place en violation de leurs engagements au regard du TNP⁵⁶. Le caractère légal de la coopération russo-iranienne dans le domaine du nucléaire civil fondé sur l'article IV n'est cependant pas contestable tant que l'Iran ne se retire pas du TNP et sans preuves définitives attestant de la volonté de l'Iran d'acquiescer des armes nucléaires. La poursuite des coopérations nucléaires russo-iraniennes est liée, à terme, à la clarification des ambiguïtés qui demeurent sur la nature du programme iranien. Si les doutes de l'AIEA venaient à se confirmer sur la nature du programme iranien, l'Iran serait à ce moment-là convaincu d'une violation du TNP et la Russie ne pourrait plus poursuivre ses coopérations dans le domaine du nucléaire civil avec l'Iran. En l'occurrence, les pressions internationales visent à empêcher

⁵⁴ L'utilisation d'armes par le Hizbollah est dénoncée par Israël, voir « Moscou exclut toute possibilité que le Hizbollah puisse disposer d'armes russes », *RIA Novosti*, 30 décembre 2005. Kostantin Makienko, « Russian-Israeli Relations and Russian Arms Trade in the Middle East », Center for Analysis and Strategies and Technologies (CAST), *Moscow Defense Brief*, n°2, 2005, <mdb.cast.ru/mdb/2-2005/am/russianisrael/>

⁵⁵ Traité de non-prolifération nucléaire (1970), texte en français in Jean Klein, *Maîtrise des armements et désarmement. Les accords conclus depuis 1945*, La Documentation française, Paris, 1991, pp. 73-79.

⁵⁶ Voir Jon B. Wolfsthal, « Understanding Iran's Nuclear Maneuvers », *CSIS Report*, 11 janvier 2006, <www.csis.org/media/csis/pubs/060112_wolfsthal.pdf> et « Implementation of the NPT Safeguards Agreement in the Islamic Republic of Iran », *Report by the Director General*, International Atomic Energy Agency, 27 février 2006.

qu'un pays signataire du TNP puisse bénéficier de transferts de technologie nucléaires et d'expertise qui seraient utilisées d'abord à des fins civiles puis militaires.

Le dossier nucléaire iranien est un défi pour le régime international de non-prolifération nucléaire. En effet, Téhéran se joue des failles d'un système qui s'applique exclusivement aux membres du TNP. Ainsi, le programme nucléaire est présenté par les dirigeants iraniens comme une cause nationale à même de fédérer une large majorité de la population derrière son régime. Il semble que la majeure partie de l'opinion publique iranienne considère le TNP comme un traité injuste car n'ayant pas empêché des puissances telles qu'Israël, le Pakistan et l'Inde de devenir des puissances nucléaires militaires⁵⁷. Toutefois, en l'absence de clause de sortie autre que dans le cas prévu « d'événements extraordinaires »⁵⁸, le débat juridique reste ouvert sur les obligations juridiques d'une puissance signataire du TNP se retirant de ce dernier.

Au-delà de la construction de ces argumentations juridiques, l'Iran est perçu comme une menace en raison notamment de son hostilité vis-à-vis des États-Unis et d'Israël. Le caractère autocratique de son régime politique⁵⁹, la rhétorique agressive utilisée en politique extérieure et les risques de prolifération nucléaire à l'échelle régionale qu'engendrerait l'acquisition par l'Iran d'armes nucléaires ne peuvent que renforcer ce sentiment.

Les implications stratégiques d'un Iran nucléaire : vers la fin des divergences russo-américaines ?

En dépit de la pression constante des Administrations américaines successives, la Russie n'a, jusqu'à présent, jamais renoncé à poursuivre ses coopérations nucléaires civiles avec l'Iran. Des raisons financières les justifient en partie, mais il apparaît surtout que Moscou ne fait pas la même analyse du défi nucléaire que l'Iran pose à la communauté internationale. Pour les dirigeants russes, la décision définitive de s'orienter vers l'acquisition d'armes nucléaires n'a pas encore été prise à Téhéran⁶⁰, il est donc possible de continuer une coopération dans le domaine du nucléaire civil.

En outre, il n'est pas dans l'intérêt de Moscou de favoriser l'émergence d'une puissance militaire nucléaire sur le flanc sud de son territoire. Toutefois, les intérêts stratégiques de la Russie ne sont pas

⁵⁷ Même si ces trois pays ne sont pas signataires du TNP, ils sont la démonstration des failles du régime international de lutte contre la prolifération dont les règles ne sont valables que pour les États membres du TNP. Voir Mehdi Khalaji, « Miscoommunication between Iranian Society and the West on Iran's Nuclear Program », *PolicyWatch*, The Washington Institute for Near East Policy, 10 février 2006.

⁵⁸ La sortie d'un Etat signataire du TNP est prévue par l'article 10, alinéa 1 qui dispose que « chaque partie, dans l'exercice de sa souveraineté nationale, aura le droit de se retirer du traité si elle décide que des événements extraordinaires, en rapport avec l'objet du présent traité, ont compromis les intérêts suprêmes de son pays »

⁵⁹ Sur la relation entre la démocratisation et la nucléarisation de l'Iran, voir Bernard Hourcade, « Iran : retour à l'islamisme », *Politique internationale*, n° 109, automne 2005, p. 200.

⁶⁰ Position partagée par l'Allemagne jusqu'à l'élection d'Angela Merkel qui semble désormais se rapprocher de la position américaine sur la question nucléaire iranienne, voir Vladimir Sazhin, « Iran's Nuclear Programme. A Russian Perspective » in *Iran. The Moment of Truth*, Centre for European Policy Studies, ESF Working Papers, juin 2005, <shop.ceps.be/BookDetail.php?item_id=1234>

toujours le principal facteur déterminant les décisions en matière de politique étrangère. En effet, la défense des intérêts financiers et commerciaux de court terme a été un des axes principaux de la politique étrangère russe depuis le début des années 90. Cette conception russe peut apparaître problématique au regard des objectifs occidentaux de lutte contre la prolifération nucléaire et balistique⁶¹. Elle rend également peu lisible et peu cohérente la politique russe vis-à-vis d'États tels que l'Iran ou la Corée du Nord qui sont considérés par les Occidentaux comme une menace pour leur sécurité. Certains analystes estiment d'ailleurs que les coopérations russo-iraniennes dans le domaine du nucléaire civil constituent une réelle menace pour la sécurité régionale et internationale⁶².

La Russie, par la voie du ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a émis pour la première fois en janvier 2005 des doutes sur les ambitions exclusivement pacifiques du programme nucléaire iranien. Cette tonalité nouvelle des déclarations diplomatiques de Moscou ne signifie pas pour l'instant une remise en cause des coopérations avec l'Iran. Enfin, suite à l'accord de Londres signé, le 1^{er} février 2006, avec les États de la tröïka européenne, les États-Unis et la Chine, la Russie a voté en faveur du transfert du dossier nucléaire iranien au Conseil de Sécurité. Si les analyses occidentales et russes sur l'évaluation du dossier iranien semblent désormais converger, les méthodes et les moyens pour parvenir à sa résolution ne font toujours pas l'unanimité. Les Russes se refusent jusqu'à présent à envisager des sanctions contre l'Iran. Si cette position russe se maintient, il ne sera alors pas possible au Conseil de sécurité de prendre des mesures coercitives contre Téhéran. Les préoccupations internationales croissantes sur la question des ambitions nucléaires iraniennes ont néanmoins obligé Moscou à revoir sa position diplomatique sur cette question.

La gestion diplomatique russe de la menace potentielle nucléaire iranienne

Du soutien à la médiation diplomatique

L'évolution progressive de l'attitude de la Russie vis-à-vis du dossier nucléaire iranien est principalement due à un faisceau d'indices qui laisse penser que ce pays a la volonté de se doter d'une capacité militaire nucléaire⁶³. La Russie a infléchi sa politique vers plus de fermeté envers Téhéran mais elle reste sur une ligne différente des Européens et surtout des Américains et des Israéliens. Si Moscou continue de refuser que « le prétexte d'un programme nucléaire de l'Iran soit utilisé comme l'instrument d'une compétition injuste contre les firmes russes »⁶⁴, les dirigeants russes

⁶¹ Voir thomas Gomart, « Politique étrangère russe : l'étrange inconstance », *Politique étrangère*, 1/2006.

⁶² Voir Robert J. Einhorn, Gary Samore, « Ending Russian Assistance to Iran's Nuclear Bomb », *Survival*, Vol. 44, n°2, Été 2002.

⁶³ Rapport au Conseil des gouverneurs de l'AIEA, « Implementation of the NPT safeguards. Agreement in the Islamic Republic of Iran », *Report by the Director General*, 24 septembre 2005, <www.iaea.org/Publications/Documents/Board/2005/gov2005-67.pdf>

⁶⁴ Déclaration de Vladimir Poutine lors d'une conférence de presse avec Georges W. Bush le 3 juin 2003, voir Nathalie Nougayrede, « Bons amis, les présidents américain et russe tentent de tourner la page irakienne », *Le Monde*, 3 juin 2003.

ont fait pression pour que les Iraniens acceptent de signer le protocole additionnel au TNP, ce qu'ils ont fait en décembre 2003. Ce protocole permet en effet une surveillance accrue des installations nucléaires iraniennes, il était appliqué par les autorités iraniennes en vertu de l'accord de Paris signé avec la troïka en 2004. Il avait été signé par les dirigeants iraniens mais jamais ratifié par le parlement iranien⁶⁵. Le transfert du dossier iranien au Conseil de sécurité a eu pour conséquence l'annonce par les dirigeants iraniens de la fin de l'application du protocole additionnel⁶⁶.

Cette attitude vis-à-vis du protocole additionnel est symptomatique de la tactique diplomatique utilisée par les diplomates iraniens depuis le déclenchement de la crise nucléaire en 2002 : donner des gages de confiance quand la pression internationale s'accroît trop fortement tout en limitant au maximum les engagements juridiquement contraignants pour conserver une marge de manœuvre dans les négociations. Par ailleurs, l'implication diplomatique russe dans la résolution du dossier iranien doit aussi être entendue dans le cadre global de la politique étrangère sous Vladimir Poutine. Le renforcement de l'influence russe sur la scène internationale est au cœur des efforts diplomatiques de la Russie. La question iranienne est donc aussi un moyen pour Moscou de s'affirmer comme un acteur incontournable au Moyen-Orient, une région où la présence russe était marginale du lendemain de la désintégration de l'URSS jusqu'à la fin des années 1990. La stratégie d'apaisement qui prévalait dans la politique extérieure iranienne pendant la période réformiste pouvait permettre aux Russes de penser que leur retour sur la scène moyen-orientale passait par Téhéran. Cette option diplomatique semble compromise depuis l'arrivée au pouvoir des néo-conservateurs à Téhéran en août 2005.

Les conséquences de la victoire de Mahmoud Ahmadinejad pour la diplomatie russe

L'utilisation par la diplomatie russe de la carte iranienne afin de renforcer l'influence de Moscou sur la scène internationale est risquée car l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de néo-conservateurs à Téhéran, avec l'élection d'Ahmadinejad, en juin 2005, a entraîné une escalade rhétorique dans le conflit qui oppose l'Iran aux pays occidentaux. Les inquiétudes occidentales vis-à-vis d'une menace iranienne pour la sécurité régionale et internationale se sont renforcées. Toutefois, la radicalisation rhétorique de la politique extérieure iranienne suffit-elle à accréditer la thèse d'une menace imminente iranienne pour la paix dans la région ? Les interrogations d'une grande partie de la communauté internationale sur la nature du programme nucléaire iranien traduisent son inquiétude pour la préservation de l'équilibre régional et l'avenir du régime international de lutte contre la prolifération nucléaire. Les ambiguïtés du

⁶⁵ Une ratification du protocole additionnel par le parlement iranien semble en effet exclue suite à l'application d'une loi votée à l'automne 2005 qui oblige le gouvernement à suspendre toutes les mesures volontaires destinées à renforcer la confiance avec l'AIEA, une loi appliquée au lendemain de la saisine du Conseil de sécurité.

⁶⁶ Voir Gareth Smyth, Daniel Dombey, Quentin Peel, « Defiant Tehran gives go-ahead on nuclear work », *Financial Times*, 6 février 2006.

programme nucléaire iranien instaurent un climat de crainte qui, à lui seul, renforce les probabilités de prolifération nucléaire au Moyen-Orient. En effet, face à l'éventualité de l'acquisition par l'Iran d'armes nucléaires, les autres puissances régionales pourraient être tentées de relancer leur programme nucléaire. Dans ce contexte, la nature stratégique des coopérations russo-iraniennes pourrait s'avérer *in fine* potentiellement dangereuse pour le maintien de la stabilité régionale. Néanmoins, l'Iran comme la Russie ont intérêt à la préservation de l'équilibre régional⁶⁷, un objectif qui transparait notamment au travers des politiques russe et iranienne d'apaisement vis-à-vis de l'intervention américaine en Irak.

Après l'élection de Mahmoud Ahmadinejad, il est plus difficile pour Moscou et les autres partenaires de Téhéran de se placer en position d'avocat de l'Iran auprès de la communauté internationale. Cette politique déclaratoire et idéologique par la voie du Président iranien a aussi un effet paradoxal : le rejet affiché de l'Occident rend Téhéran encore plus dépendant de « l'allié russe ». La rhétorique utilisée par le nouveau Président iranien a également eu comme conséquence indirecte le renforcement de l'ambivalence de la position russe qui cherche à préserver de bonnes relations à la fois avec Téhéran, Washington et Tel-Aviv. Moscou a également intérêt à une plus grande modération du régime iranien pour, d'une part, légitimer sa médiation sur le dossier nucléaire et d'autre part, poursuivre ses lucratives coopérations avec Téhéran.

La proposition russe

La proposition de médiation russe, mise sur la table à la fin de 2005, est une nouvelle indication de la volonté de Moscou de parvenir à une solution négociée dans le conflit entre l'Iran et la troïka européenne qui est soutenue par les Américains depuis 2005⁶⁸. Afin de tenter de sortir de l'impasse les négociations irano-européennes, la Russie a proposé un compromis. Il s'agit de dissiper les doutes de l'AIEA sur la vocation du programme nucléaire iranien en délocalisant l'enrichissement de l'uranium qui serait effectué par une entreprise mixte russo-iranienne sur le territoire russe. La Russie propose également des avantages technologiques aux Iraniens. Après avoir nié l'existence de toute proposition russe pendant deux mois, les diplomates iraniens ont finalement décidé de l'étudier.

Les Européens ne sont pas parvenus, après des mois de négociations, à infléchir la position iranienne malgré leurs propositions de coopération dans les domaines nucléaire, technique, économique et de sécurité⁶⁹. De même, la rhétorique de la menace du recours à une intervention militaire visant à détruire les infrastructures du programme nucléaire iranien utilisée par Washington et Tel-Aviv a souffert d'un manque de crédibilité en raison notamment de l'enlisement américain en Irak. Si l'Iran ne renonce pas à maîtriser le cycle nucléaire civil dans son intégralité, les Européens et les Américains n'accepteront probablement

⁶⁷ Ces deux pays ont intérêt à la stabilisation de la région. Ils partagent, entre autre, les objectifs américains de lutte contre la mouvance al Qaida en Afghanistan et en Irak.

⁶⁸ Voir sur ce sujet, George Perkovich, « Toward Transatlantic Cooperation in Meeting the Iranian Nuclear Challenge », *Proliferation Papers*, Ifri, Hiver 2005
<www.ifri.org/files/Securite_defense/Prolif_Paper_Perkovich.pdf>

⁶⁹ Voir Jean Klein, « L'Iran et la prolifération nucléaire », *La lettre de l'Ifri* n°20, 15 mars 2005.

pas le compromis russe. Cependant, le *smoking gun* n'a toujours pas été trouvé. Les inspecteurs de l'AIEA n'ont en effet, jusqu'à présent, pas découvert de preuves irréfutables de la volonté d'acquisition par l'Iran d'armes nucléaires. Le dossier nucléaire iranien doit donc se régler, selon Moscou, en privilégiant à la fois la négociation bilatérale et multilatérale, et la coopération, utilisée afin d'infléchir la position iranienne. La réussite de la médiation russe demeure néanmoins, à ce stade des négociations, difficile à évaluer⁷⁰. Il est probable que les négociations achoppent sur le lieu de l'enrichissement. L'Iran a en effet le droit au titre de l'article IV du TNP à effectuer cette opération sur son territoire mais il faudrait, pour que cette règle juridique s'applique, que Téhéran accepte un régime d'inspection renforcée de l'AIEA afin de créer un climat de confiance⁷¹.

Les diplomates russes ont des atouts pour réussir leur médiation : la volonté de Téhéran de ne pas se priver d'un éventuel veto russe face à la perspective de mesures coercitives que pourraient prendre le Conseil de sécurité, la nécessité pour l'Iran de préserver ses coopérations économiques, militaires et nucléaires avec Moscou et de ne pas renforcer son isolement sur la scène internationale. Enfin, l'état des finances iraniennes est un baromètre assez fiable de « l'état de santé » des coopérations russo-iraniennes. Les revenus pétroliers ont été de l'ordre de 41 milliards de dollars en 2005, alors que le budget de l'Etat était calculé sur des prévisions de 16 milliards de dollars. L'excédent de la balance courante pour le premier trimestre 2005 était de 3,3 milliards de dollars⁷² ce qui donne aux dirigeants iraniens la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à l'intensification des coopérations commerciales avec la Russie.

Vers la constitution d'un axe Pékin, Moscou, Téhéran ?

L'Iran peut aussi compter sur Pékin. En effet, les Chinois ont une perception différente des Occidentaux concernant les méthodes de résolution de la question nucléaire iranienne. En tout état de cause, Pékin pourra difficilement accepter un régime de sanctions économiques strictes contre l'Iran, en raison notamment de l'importance de ce pays dans son approvisionnement énergétique : la part de l'Iran dans les importations pétrolières chinoises étaient de 13,6 % en 2003. Les Chinois ont en outre signé de nombreux contrats avec les autorités iraniennes dans le secteur des hydrocarbures, contrats destinés à sécuriser et à diversifier leurs sources d'approvisionnement⁷³. La Chine importe désormais environ 300 000 barils de pétrole iranien par jour. Cet approfondissement des relations bilatérales sur le plan énergétique explique l'intérêt des

⁷⁰ Les négociations ont commencé les 7 et 8 janvier 2006 à Téhéran pour se poursuivre les 20 et 21 février à Moscou. Les deux partenaires ont annoncé la signature d'un « accord de principe sur la création d'une compagnie conjointe » pour l'enrichissement de l'uranium en Russie, le 26 février 2006 à Bouchehr. Toutefois le transfert du dossier iranien au Conseil de sécurité et le caractère irréconciliable en l'état des positions iraniennes et occidentales laisse peu d'espoir d'une sortie de crise par la proposition russe.

⁷¹ Voir International Crisis Group, « Is there a way out of the nuclear impasse ? », *Middle East Report*, n°51, 23 février 2006, 32 p.

⁷² Thierry COVILLE, « L'économie iranienne : rupture ou continuité ? », Conférence Coface Expert, 15 septembre 2005.

⁷³ Mohammad Reza Djalili, Thierry Kellner, *Iran. Regard vers l'Est. La politique asiatique de la République islamique*, Rapport du GRIP, 2005, p. 24.

Iraniens pour une implication plus poussée des Chinois dans la solution proposée par la Russie au problème nucléaire iranien⁷⁴. La Chine est sans doute perçue comme moins vulnérable face aux pressions occidentales et donc susceptible d'être plus conciliante par rapport à la position défendue par Téhéran.

Les positions de Moscou et Pékin sur le dossier nucléaire iranien sont liées à leur capacité à résister aux pressions des États-Unis et des Européens, une position qui s'inscrit aussi dans le cadre de leur politique d'indépendance vis-à-vis de Washington. Selon les points de vue russes et chinois, l'entente avec Téhéran est une option diplomatique à préserver. Pékin et Moscou partagent la vision d'un monde multipolaire. L'entente avec l'Iran peut donc servir leur refus à accepter l'hyperpuissance américaine⁷⁵. Il semble néanmoins difficile que ces trois États puissent s'allier pour former un véritable axe anti-américain en Asie centrale car ils partagent dans cette région certaines préoccupations avec Washington notamment concernant la lutte contre le terrorisme extrémiste sunnite. Mais si Washington devait poursuivre sa politique de respect limité de la souveraineté des États et de recours à la guerre préventive contre des États jugés hostiles ou « voyous », Pékin et Moscou pourraient alors renforcer leur coopération pour défendre leurs intérêts respectifs sous couvert de respect de la légalité internationale.

**

*

L'entente stratégique russo-iranienne n'apparaît pas comme un risque pour le maintien de la stabilité régionale. En effet, qu'il s'agisse de la situation en Asie centrale, dans la Caspienne, en Afghanistan ou en Irak, les deux partenaires ont adopté des positions modérées prônant l'apaisement. Par ailleurs, la menace militaire ou nucléaire iranienne ne semble pas imminente en raison, d'une part, de la relative faiblesse des forces militaires conventionnelles iraniennes, et d'autre part, de l'absence de preuves irréfutables attestant de l'acquisition par l'Iran d'armes nucléaires. Cependant, l'arrivée au pouvoir des néo-conservateurs à Téhéran pourrait entraîner un renforcement de l'isolement de l'Iran sur la scène internationale, un activisme régional accru avec un soutien renforcé au Hezbollah, au Jihad islamique et au Hamas, aux organisations chiites les plus radicales en Irak mais aussi un accroissement des pressions internationales sur les programmes militaires et nucléaires iraniens. Ce contexte nouveau risque de rendre plus coûteux pour Moscou la poursuite de ses coopérations sensibles avec Téhéran.

La question de l'avenir des coopérations russo-iraniennes dépend principalement de la capacité de la diplomatie russe à faire baisser l'intensité du conflit qui oppose Téhéran aux pays occidentaux. En effet, des risques d'interruption des coopérations existent dans l'hypothèse d'une rupture entre l'Iran et l'AIEA qui fixe le cadre juridique pour le commerce du nucléaire civil. A ce moment là, pour qu'elles se poursuivent, il faudrait la

⁷⁴ Les Iraniens souhaitent la participation des Chinois au projet russe de joint-venture russo-iranienne implantée sur le territoire russe et destinée à l'enrichissement de l'uranium. Voir « Iran wants China in on Russian uranium enrichment plant », *AFP*, 22 janvier 2002.

⁷⁵ Ehsan Ahrari, « Iran, China, and Russia : The Emerging Anti-US Nexus ? », *Security Dialogue*, Vol. 32, n°4, décembre 2001, pp. 453-466.

signature d'un accord commercial bilatéral russo-iranien hautement improbable dans un contexte de confrontation entre l'Iran et les pays occidentaux.

La crise déclenchée en janvier 2006 par la reprise des activités de recherche sur l'enrichissement de l'uranium renforce le rôle de la Russie, devenue incontournable sur la question iranienne en raison de ses coopérations avec Téhéran et de son droit de veto au Conseil de sécurité. La saisine de ce dernier avec le soutien de Moscou confirme l'engagement de la Russie dans la lutte contre la prolifération des armes nucléaires. Il est aussi probable que Moscou cherche à éviter la rupture avec Téhéran mais, pour parvenir à cet objectif, Moscou ne sacrifiera sans doute pas ses bonnes relations avec les pays occidentaux.

Afin que la proposition russe aboutisse, une évolution significative de la position de Téhéran ou de celle des Occidentaux, est nécessaire. Il existe en effet deux possibilités de sortie de crise par la voie diplomatique russe : soit les Occidentaux acceptent que l'Iran maîtrise l'intégralité du cycle nucléaire civil ce qui laisserait ouverte pour les dirigeants iraniens une option militaire nucléaire, soit les Iraniens renoncent à l'enrichissement de l'uranium sur leur territoire afin de créer un climat de confiance propice à une réintégration de l'Iran sur la scène internationale.